

# APRODEM - Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes désigné par l'employeur

## Durée :

1 jour

## Délais d'accès :

Moirans : 10/06/2025 ; 27/11/2025 - Intra : nous consulter

## Éligibilité :

Aprodem, Plan de développement des compétences  
Prise en charge totale grâce au dispositif APRODEM (conditions: le stagiaire doit cotiser au régime général de la sécurité sociale ) Quantités limitées

## Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

## Prix :

300 € HT par personne

## Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

## Public :

Référent harcèlement sexuel désigné par l'employeur  
Membres de la direction  
Personnes en charge de la prévention des risques professionnels

## Prérequis :

Aucun

## Conditions d'admission :

Sur inscription

## Validation :

Attestation de formation

## Les + de la formation

- Sur demande, possibilité d'adapter la formation aux cas concrets de l'entreprise
- Formation possible dans le cadre du dispositif APRODEM

## Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation : exercices ou de jeux de rôle

## Intervenants :

Formation animée par des formateurs experts dans leur domaine et des préventeurs agréés IPRP

## OBJECTIFS

### À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les éléments juridiques incontournables en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes.
- Identifier et analyser une situation de harcèlement ou d'agissements sexistes.
- Accompagner, informer et orienter les salariés concernés.
- Acquérir la bonne posture.
- Repérer l'articulation de son rôle avec celui des autres acteurs de prévention.

## PROGRAMME

### Compréhension et maîtrise des notions de risques psychosociaux :

- Le cadre réglementaire et les obligations, les responsabilités pénale et civile
- Les définitions : stress, violences et agressions, harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Les conséquences sur la santé
- Les sources
- Les facteurs de risque individuels
- Les facteurs de risque dans le travail
- Quelques données statistiques

### Le harcèlement sexuel, les agissements sexistes :

- La législation
- Les typologies de harcèlement
- Les facteurs de risque
- Les moyens d'action et de prévention
- L'articulation avec le CSE
- Les moyens du référent

### Rôle des acteurs de l'entreprise :

- Les relations des différents acteurs : employeur, RH, personnel de santé, CSE/CSSCT, collègues...
- Comment agir ?
- Comment détecter le mal être, les attitudes, l'accompagnement ?
- Les grandes règles de la communication
- Les outils permettant d'émettre des messages clairs, compréhensibles, fiables : notion de prise d'espace
- Les outils non verbaux : le contrôle de soi
- Les attitudes réactionnelles face à une situation ou à quelqu'un et leur impact. faire face à un signalement / les étapes
- L'accueil
- L'analyse
- L'enquête : l'alerte, l'information des parties, les actions possibles

### Mise en situation et cas pratiques

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation écrite et orale en fin de formation
- Certificat de réalisation